

PROCES-VERBAL Comité Syndical du 18/11/2022

ADMINISTRATION DE LA SEANCE

L'an deux mille vingt deux, le 18 novembre à 14h00

Les membres du Comité Syndical du SMIDDEST, dûment convoqués, se sont réunis sous la présidence de Madame Françoise DE ROFFIGNAC, Présidente, **le vendredi 18 novembre 2022 à 14h00**, en la salle de réunion de l'AGORA, à St Aubin de Blaye.

Date de convocation : 14 octobre 2022

Etaient présents : Mme Pascale GOT, Mme Michele SAINTOUT, Mme Françoise DE ROFFIGNAC, Mme Ghislaine GUILLEN, Mme Véronique HAMMERER, Mr Stéphane LE BOT, Mr Louis CAVALEIRO, Mr Jacky BOTTON, Mr Philippe LABRIEUX, Mr Cyril PENAUD

Absents représentés : Mme Marie-Pierre QUENTIN, pouvoir à Mme Françoise DE ROFFIGNAC,

Excusés : Mme Célia MONSEIGNE, Mme Joëlle MARIE-REINE-SCIARD, Mr Jean PROU, Mr Rémi JUSTINIEN, Mme Virginie JOUVE, Mme Véronique FERREIRA, Mr Olivier ESCOTS, Mr Vincent BARRAUD, Mr Stéphane COTIER

Membres en exercice : 16
Membres présents : 10
Suffrages exprimés : 11

Le quorum étant atteint, Madame Françoise DE ROFFIGNAC déclare la séance ouverte à 14h00.

La séance se déroule également en présentiel uniquement.

Mr Cyril PENAUD est désigné à l'unanimité secrétaire de séance.

Etaient également présents : Mme Elodie LIBAUD du département de la Charente-Maritime, Mr Jean-Luc TROUVAT, Directeur du SMIDDEST.

RENOUVELLEMENT DE LA GOUVERNANCE

Le renouvellement de la gouvernance du SMIDDEST était à l'ordre du jour ainsi que sa représentation institutionnelle. Les points suivants à l'ordre du jour ont été présentés à l'assemblée par la Présidente en poste puis ont été soumis au vote à main levée :

1. Election à la Présidence du SMIDDEST

Après appel à candidature, Mme Pascale GOT s'est déclarée candidate au poste de Présidente du SMIDDEST

Vote : la candidature de Mme GOT est approuvée à l'unanimité

2. Délégations données à la Présidente du SMIDDEST

Vote : la délibération est approuvée à l'unanimité

3. Renouvellement du Bureau

Après appel à candidature, Mme Françoise de ROFFIGNAC s'est déclarée candidate au poste de 1^{ère} Vice-Présidente du SMIDDEST, les autres membres du bureau actuel acceptent de reconduire leur mandat ; Mme HAMMERER, est nouvelle candidature pour intégrer le Bureau

Vote : la candidature de Mme de ROFFIGNAC comme 1^{ère} Vice-Présidente est approuvée à l'unanimité

Vote : la candidature de Mme HAMMERER au sein du Bureau est approuvée à l'unanimité

Vote : la candidature par reconduction des autres élus au Bureau est approuvée à l'unanimité.

4. Désignation du représentant du SMIDDEST auprès du CEPRI

Après appel à candidature, Mr Stéphane Le BOT s'est déclarée candidate au poste de représentant du SMIDDEST au CEPRI

Vote : la candidature de Mr LE BOT est approuvée à l'unanimité

5. Validation des représentations du SMIDDEST auprès des différentes entités et groupes de travail

Après confirmation des représentants en place de poursuivre leur représentation du SMIDDEST au sein des instances respectives du SMIDDEST et sous réserve de la vérification de l'absence de conflit de représentation entre ses différents mandats pour la désignation de Mme GOT auprès du CRB.

Vote : la représentation des élus suivants au sein des instances listées est approuvée à l'unanimité.

Nom de l'organisme	Titulaires	Suppléants
CLE SAGE Estuaire	Pascale GOT	Célia MONSEIGNE
CLE SAGE Seudre	Françoise de ROFFIGNAC	Marie-Pierre-QUENTIN
Comité Bassin Adour Garonne	Célia MONSEIGNE	so
PNM Estuaire et mer des Pertuis	Françoise de ROFFIGNAC	Marie-Pierre QUENTIN
CLIN du Blayais	Cyril PENAUD	
GAL Leader Haute Gironde	Célia MONSEIGNE	
CRB	Pascale GOT	Marie-Pierre-QUENTIN
ANEB	Pascale GOT	Françoise de ROFFIGNAC

ADMINISTRATION GENERALE

Le Directeur présente le contenu des délibérations d'administration générale.

6. Approbation du PV du 04/10/2022

Vote : le Procès-verbal du comité syndical du 04/10/2022 est approuvé à l'unanimité.

7. Adoption d'un nouveau règlement intérieur relatif aux modalités de réunion à distance du Comité Syndical

Vote : la délibération est approuvée à l'unanimité.

8. Signature d'une convention d'adhésion à l'offre de service de prévention et santé au travail du centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Gironde

Vote : la délibération est approuvée à l'unanimité.

9. Approbation du rapport d'activités 2021

Vote : la délibération est approuvée à l'unanimité.

GESTION DE L'EAU ET DES MILIEUX AQUATIQUES

Le Directeur présente les points d'actualité concernant l'avancement des missions et le contexte des délibérations proposées. La poursuite des actions d'animation du SAGE, des Zones Humides est validée. L'animation de groupes de travail pour réduire les flux polluants (assainissement, domestiques, agricoles) et améliorer la qualité des eaux sur le SAGE par la création d'un poste est approuvée. La feuille de route pour la réduction des pressions quantitatives sur la ressource en eau sur le territoire étant approuvée par le Comité de Bassin, la création d'un poste pour piloter et suivre les actions de cette feuille de route est validée.

Pour le PAPI, la poursuite de l'animation est validée ainsi qu'une proposition de stage pour accompagner les collectivités dans l'établissement de leurs documents d'information préventive et de gestion de crise (PCS et DICRIM).

Enfin, l'étude diagnostic des pollutions bactériologiques des eaux de baignade autour de Royan ayant été repoussée par absence de pollution (lié à la sécheresse), la prolongation de la convention financière permettant de réaliser la prestation est acceptée.

10. Création d'un poste non permanent de chargé.e de mission « Réduction des flux polluants »

Vote : la délibération est approuvée à l'unanimité.

11. Création d'un contrat de projet, poste non permanent d'animateur de la feuille de route pour la réduction des déficits quantitatifs de la ressource en eau sur le périmètre du SAGE Estuaire

Vote : la délibération est approuvée à l'unanimité.

12. SAGE Estuaire de la Gironde : Animation du SAGE et animation « Zones Humides » - demandes de subvention pour l'année 2023

Vote : la délibération est approuvée à l'unanimité.

13. Animation « Programme d'Actions de Prévention des Inondations de l'Estuaire de la Gironde » – demandes de subvention pour l'année 2023

Vote : la délibération est approuvée à l'unanimité.

14. Recrutement d'un stagiaire pour réaliser l'état des lieux des obligations communales en matière d'organisation de gestion de crise et d'information préventive dans le cadre de l'avenant au PAPI

Vote : la délibération est approuvée à l'unanimité.

15. Prolongation de la convention pour l'étude de diagnostic des pollutions bactériologiques des plages du pays roynais

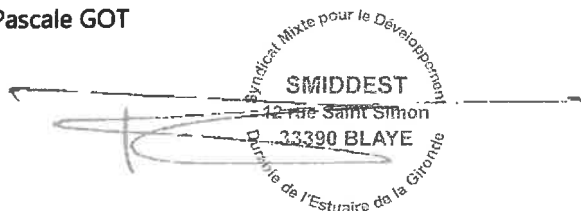
Vote : la délibération est approuvée à l'unanimité.

Prochaines échéances :

- 29 Novembre : CLE du SAGE
- 7 – 8 Décembre : Journée IRISES organisées par Bordeaux Métropole sur le risque inondation
- 13 Décembre : Comité Syndical du SMIDDEST en visio-conférence
- 16 Février 23 : Comité Syndical du SMIDDEST en visio-conférence 9h30
- 30 Mars 23 : Comité Syndical du SMIDDEST en présentiel à 14h

La séance est levée à 17h.

La Présidente du SMIDDEST,
Pascale GOT



Le secrétaire de séance
Cyril PENAUD

